

N°	Intitulé	N° Objectif concerné
13	Réunir les entreprises locales du secteur de la pierre (carrières, scieries, tailleurs de pierre, entrepreneurs, architectes, commerces de matériaux, etc.) et identifier les actions à mener pour développer une filière locale durable	1.7.

Description du projet

En septembre 2017, lors de la 3^{ème} phase d'élaboration du Schéma Provincial de Développement Territorial (SPDT) de la Province de Liège, s'est tenu un « Atelier du territoire » qui a réuni toutes les communes des vallées de l'Ourthe-Ambève. L'objectif était de définir des objectifs opérationnels et des projets phares pour le « sous-territoire » constitué par les deux bassins. Un des axes proposés était « *les filières en matériaux locaux se structurent et valorisent les savoir-faire constructifs* » que le bureau d'études (groupement INterland) avait présenté comme suit : « *Des circuits courts pour la construction et une charte paysagère et architecturale commune* :

- *Importance donnée à la qualité environnementale des bâtiments semble émerger comme une caractéristique déterminante autour de laquelle pourrait se dessiner l'identité du territoire*
- *une charte architecturale commune? Un soutien par structuration de la filière ? ».*

Le compte-rendu de l'atelier résumé les travaux comme suit : « *Le territoire possède une culture importante des métiers de la construction notamment en pierre. Les pouvoirs publics doivent impulser une dynamique. Comment imposer la construction en pierre ? Difficile avec le CoDT d'imposer quoi que ce soit car trop de recours possibles. Il faut un PCA pour imposer quelque chose. Le règlement communal est peu contraignant. Les outils sont à développer et doivent permettre une action commune. Le GREOVA pourrait être mobilisé. Il faut donner à voir, inciter les habitants à utiliser ces matériaux. Par exemple, la commune de Sprimont impose pour certains grands projets publics l'emploi de matériaux locaux. Donner un coup de projecteur aux matériaux locaux par leur utilisation dans des projets modernes et novateurs et soutenir les filières locales et les entrepreneurs locaux. Chaque commune connaît ses entreprises et peut aider à la promotion du secteur. [...]* »

Ces réflexions ont été traduites dans la formulation d'un projet phare intitulé « *une filière pierre calcaire et grès renforcée et plus structurée* ».

Avec ses carrières de grès et de petit granit, ses indépendants liés au secteur de la pierre (tailleurs de pierre, entrepreneurs, maçons, architecte, entrepreneurs en parcs et jardins, commerces de matériaux, ainsi que tous les métiers liés au patrimoine, etc.), Comblain-au-Pont peut jouer un rôle important pour stimuler le développement de cette filière de la pierre locale.

Une première démarche nécessaire sera de rencontrer puis de réunir tous ces acteurs locaux pour identifier avec eux les actions à mener pour les aider à développer une véritable filière locale durable à laquelle contribueraient les autorités locales.

Les Rencontres internationales de Sculpture de Sprimont et le projet du « mur géologique » à Comblain (cf. fiche-action n°14), pourraient être intégrés dans ce cadre et être davantage exploités pour faire la promotion de la filière, créer des moments de réseautage, etc. Idem pour une initiative citoyenne comme le projet de « Fête des carrières » à Poulseur, initié en 2018.

De nouvelles actions pourraient être identifiées avec les acteurs locaux et un plan d'actions pourrait être coordonné et programmé à l'échelle supracommunale via la future Commission Economie-Emploi-Formation du GREOVA (cf. fiche-action n°39), tant pour soutenir et valoriser l'extraction et la transformation (cf. fiche-action n°40 relative à la mise en place d'une formation aux métiers de la pierre), que pour valoriser la commercialisation et l'usage de la pierre locale dans les aménagements et les constructions privés ou publics.

Par exemple : un répertoire de tous les acteurs de la filière, ainsi qu'une liste et une illustration de tous les usages de la pierre locale dans la construction pourraient servir de base à la conception d'un site internet commun qui pourrait faire l'objet d'une promotion sur tout le territoire via les différentes communes et tous les acteurs.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Objectifs en termes de création d'activité économique et de création d'emploi

Il s'agit d'une part de créer de nouveaux emplois dans le secteur, notamment au niveau des métiers en pénurie dans les secteurs carrier et de la construction, afin de répondre à la demande des acteurs privés. Une filière de formation et de recrutement pourrait ainsi être créée à l'échelle surpacommunale.

Il s'agit ensuite de favoriser le développement de toutes les activités de la filière, depuis l'extraction (carrières), la transformation (tailleurs de pierre), la création (sculpteurs, designers) et la vente (vente directe, commerces de matériaux) jusqu'à la conception (architecte), le placement (maçons, entrepreneurs de parcs et jardins, etc.) et même la valorisation (musée, musée en plein air, circuits touristiques, promotion du patrimoine, symposium, évènement, etc.) de la pierre locale sur le territoire. Par exemple, les maçons spécialisés dans la pose de la pierre sont très demandés ; il y a donc un potentiel de création d'activités et d'emplois indépendants à développer.

Plus globalement, le développement de la filière doit également contribuer au renforcement de l'identité territoriale du Pays de la pierre. Le travail dans le secteur pourrait ainsi redevenir une perspective valorisante pour les jeunes de la région.

INDICATEURS :

- nombre de réunions ;
- nombre de partenaires associés ;
- nombre de participations à des réunions ;
- nombre d'actions identifiées.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Public concerné

Cette action vise en priorité tous les acteurs potentiels de la filière : carrières, transporteurs, tailleurs de pierre, entrepreneurs, maçons spécialisés, entrepreneurs de parcs et jardins, sculpteurs, designers, architectes, commerces de matériaux, organismes de préservation et de promotion du patrimoine, etc.

Elle vise ensuite les communes de la région Ourthe-Amblève en tant qu'autorités communales ayant un pouvoir décisionnel au niveau urbanistique et architectural, mais étant également maîtres d'ouvrages de constructions ou d'aménagements d'infrastructures publiques dans lesquelles la pierre locale pourrait davantage être utilisée et mise en valeur.

Elle cible enfin les consommateurs finaux, la population, les maîtres d'ouvrage privés, etc., auprès de qui il faut renforcer le réflexe du recours à la pierre locale comme matériau de construction et d'aménagement noble et intéressant à utiliser, au prix juste, dans une logique de circuits courts, d'économie circulaire, de soutien à l'emploi local et de commerce équitable.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Porteur du projet

Les communes de l'Ourthe-Ambève et donc, notamment, la commune de Comblain-au-Pont, qui pourraient, éventuellement, mandater leur association de communes, le GREOVA, pour porter cette initiative en leur nom.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Rôle de l'ADL

L'ADL pourra être partenaire de la démarche et participer aux réunions de concertation qui seront organisées à l'échelle supracommunale au sein du GREOVA et notamment de la future Commission Economie-Emploi-Formation.

L'ADL pourrait éventuellement susciter certaines rencontres, voire certaines initiatives, si celles-ci ne sont pas initiées par les autres communes ou le GREOVA, par exemple en proposant une rencontre avec le Centre d'interprétation de la pierre de Sprimont afin de renforcer ce partenariat bilatéral et envisager la manière d'étendre celui-ci aux autres communes, notamment via le projet de formation aux métiers de la pierre (cf. fiche-action n°40).

L'ADL pourrait suggérer l'organisation d'une réunion de travail en vue d'examiner la faisabilité et l'opportunité de préparer une fiche-projet supracommunale en prévision de futurs appels à projets (fonds structurels européens, plan triennal de Liège Europe Métropole, etc.). En aucun cas l'ADL ne se substituera aux instances existantes telles que le GREOVA ou Pierres et marbres de Wallonie, tout au plus pourra-t-elle relayer ou suggérer des propositions d'actions dans une démarche « bottom-up ».

L'ADL proposera donc de rencontrer les acteurs de la filière sur le territoire communale afin d'établir une première liste des besoins, suggestions et idées éventuelles.

Enfin, l'ADL sera le relais du développement des initiatives supracommunales au niveau local, notamment en les communiquant vers les acteurs locaux ainsi qu'auprès de la population locale.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Rôle de chaque partenaire (public, privé, associatif)

Partenaires publics :

- Les communes de Comblain-au-Pont et de Sprimont sont déjà partenaires, via le programme d'actions de promotion des métiers de la pierre en Ourthe-Ambève, subventionné par la DGO3, qui se traduit essentiellement par deux actions phares : d'une part, à Comblain-au-Pont, le Symposium international de Sculptures (1995-2006), qui depuis lors a été remplacé par le projet de « mur géologique », en plein développement (cf. fiche-action n°14) ; d'autre part, à Sprimont, les Rencontres internationales de sculpture organisées chaque année par le Centre d'interprétation de la pierre.

- Les autres communes de l'Ourthe-Ambève seront également des partenaires pour le développement de la filière via le GREOVA.

- le SPW – DGO3 : la région subventionne notamment le Centre d'interprétation de la Pierre (CIP) de Sprimont et la commune de Comblain (par convention avec le CIP) pour des actions de promotion des métiers de la pierre en Ourthe-Ambève. Le développement de la filière, dans le contexte des métiers en pénurie, pourrait également justifier une demande de subvention spécifique.

- la Maison de l'Emploi de Comblain-au-Pont / Esneux / Hamoir : le projet de filière a déjà été abordé lors d'un comité de pilotage, ainsi qu'à la plateforme ISP Ourthe-Ambève. Un « jobday » pourrait être organisé autour des métiers de la pierre en Ourthe-Ambève (collaboration possible avec le Forem).

- le Forem : est déjà en contact avec l'échevinat de l'économie de Sprimont à ce sujet et un projet en cours

pour la mise en place d'une formation spécifique complète en lien avec les besoins des entreprises (conduire des machines spécialisée, découpe de la pierre, ...).

- la Promotion sociale Ourthe-Ambève : pourrait être partenaire pour l'organisation de la formation (cf. fiche-action n°40).

- les écoles du réseau public : les écoles techniques et professionnelles pourraient être des relais pour la promotion des formations aux futurs métiers de la pierre (en pénurie et donc offrant de réelles perspectives).

Partenaires privés :

- tous les acteurs privés cités ci-dessus (carriers, tailleurs de pierre, entrepreneurs, maçons, architecte, etc.) seront potentiellement partenaires de la filière. L'idée est de valoriser le label de « pierre locale » et peut-être de décliner celui-ci au niveau de l'Ourthe-Ambève, sous forme de label et/ou de charte auquel/ à laquelle les acteurs seraient invités à adhérer, dans l'idée de former un cluster impliquant une démarche qualité, l'emploi local, le circuit court, etc.

- les écoles du réseau libre : les écoles techniques et professionnelles pourraient être des relais pour la promotion des formations aux futurs métiers de la pierre (en pénurie et donc offrant de réelles perspectives).

Partenaire associatif :

- asbl GREOVA : en tant qu'association des communes de l'Ourthe-Ambève, également organisme accompagnateur de la plupart des communes du territoire, il serait pertinent que le GREOVA se voit confier par les communes la coordination de la mise en place et du développement de cette filière.

- Fondation Rurale de Wallonie : pourrait être associé en tant qu'organisme d'accompagnement de la commune de Comblain dans son opération de développement rural.

- asbl Pierres et marbres de Wallonie : en tant qu'association de promotion des roches ornementales wallonnes, Pierres et marbres sera un partenaire indispensable à associer et pourra apporter toute son expertise et ses outils au projet.

- asbl Centre d'interprétation de la pierre de Sprimont : cf. ci-dessus (partenariat avec la commune de Sprimont).

- l'asbl les découvertes de Comblain : porte certaines actions de promotion de la pierre au niveau local : sensibilisation aux métiers de la pierre (site des anciennes carrières de Géromont), formation à la technique de pose en pierres sèches (projet mur géologique) , sentier géologique, etc.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Grandes étapes de réalisation prévues

Rappel des étapes précédentes :

1) septembre 2017 : participation avec les autres communes à l'atelier du territoire « Ourthe-Ambève » sur le sujet dans le cadre de la phase III de l'élaboration du Schéma Province de Développement Territorial : formulation du projet de filière de la pierre locale.

2) août 2018 : participation à l'organisation et accompagnement d'une visite du Ministre wallon de l'économie à la carrière Grès du Bois d'Anthisnes dans le cadre de la problématique des métiers en pénurie

3) automne 2018 : proposition de travailler sur cette problématique des métiers en pénurie dans le secteur de la pierre et de la construction, via le comité de pilotage de la Maison de l'Emploi de Comblain-au-Pont/Esneux/Hamoir et via la Plateforme Insertion socio-professionnelle Ourthe-Ambève ; proposition reprise par un groupe de travail émanant de la plateforme ISP (regroupant l'ADL de Comblain, les cellules Emploi de Sprimont et Aywaile, ainsi que l'association chapitre XII « SPOT ») et traduite dans la proposition de créer une nouvelle Commission Economie-Emploi-Formation (cf. fiche-action n°39) dont le premier axe de travail serait

consacré, précisément, aux métiers en pénurie dans le secteur de la pierre, avec la proposition de créer une formation locale. Dans un premier temps, le projet est piloté par trois communes (Aywaille, Comblain, Sprimont), mais l'idée est de le porter au niveau du GREOVA.

Etapes suivantes :

4) septembre 2019 : les communes de Aywaille, Comblain et Sprimont, via leurs échevins de l'économie et de l'emploi, porteront la proposition au GREOVA de créer la Commission Economie-Emploi-Formation avec pour objectif, notamment, de travailler sur le développement de cette filière. L'ADL fera à ce moment la proposition d'organiser la rencontre des différents acteurs du secteur privé (chaque commune s'occupant de rencontrer les acteurs de son territoire).

Les communes de Comblain et de Sprimont (via le Centre d'interprétation de la pierre) se rencontreront également de manière bilatérale pour rediscuter de l'objet, des projets et des modalités de financement dans le cadre de leur convention liée à la subvention régionale pour des actions de promotion de la pierre en Ourthe-Amblève. L'inspecteur général de la Région en charge du suivi de la subvention ayant suggéré que la subvention puisse être défendue auprès du futur Ministre en tenant compte de l'évolution du contexte et des perspectives de développement de la filière.

5) 2020 : l'ADL de Comblain pourrait donc se charger de rencontrer les différents acteurs privés de son territoire, potentiellement concernés par le développement de cette filière. Parallèlement, un groupe de travail supracommunal (émanant de la commission) pourrait commencer à lister des propositions d'actions.

6) 2021 : le GREOVA pourrait être chargé, moyennant l'obtention des financements nécessaires, de l'élaboration d'un site internet permettant de constituer et de promouvoir la filière.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)

Coûts estimé et mode de financement

Pas d'estimation à ce jour.

Les coûts des différentes actions seront estimés séparément.

Certaines actions pourraient faire l'objet d'une subvention régionale, à l'instar des actions de promotion des métiers de la pierre en Ourthe-Amblève, actuellement financées par une subvention de la DGO3. Comme mentionné ci-dessus, lors du dernier comité d'accompagnement de cette subvention (faisant l'objet d'un partenariat entre le Centre d'interprétation de la pierre de Sprimont et la commune de Comblain-au-Pont), l'inspecteur général de la Région a effectivement conseillé que l'objet et les modalités de la subvention soient réactualisés et rediscutés. Ceci pourrait constituer une nouvelle opportunité pour financer certaines actions complémentaires liées au développement de la filière, tout en veillant à conserver les financements nécessaires à la réalisation des actions déjà présentes et qui fonctionnent (cf. Rencontres internationales de Sculpture de Sprimont et Mur géologique à Comblain).

Enfin, un tel projet à une échelle supracommunale pourrait faire l'objet d'une fiche-projet pour un futur appel à projets des fonds structurels européens et/ou d'un futur plan triennal de Liège Europe Métropole.

... / Maximum 4000 caractères (espaces compris)